

PETITION

POUR LE RETRAIT DE L'ARRETE ANTI-MENDICITE A AULNAY-SOUS-BOIS

« Luttons contre la pauvreté, pas contre les pauvres »

A Monsieur le Maire d'Aulnay-sous-bois,

Nous, citoyennes et citoyens d'Aulnay-sous-bois, nous prononçons contre l'arrêté municipal anti-mendicité que vous avez pris le 29 Avril 2014.

Nous souhaitons vivre dans une ville solidaire envers les plus démunis et ne cautionnons pas la stigmatisation et le rejet de ceux d'entre nous qui n'ont que la mendicité pour survivre.

Depuis 1994, la mendicité ne constitue plus un délit. Depuis 2003, des arrêtés anti-mendicité répressifs et sécuritaires ont été pris notamment dans des villes touristiques et balnéaires de France. Ils ont été souvent contestés par la société civile locale et rejetés par la Justice parce qu'ils constituaient un excès de pouvoir ou parce qu'ils remettaient en cause les libertés individuelles.

Dans ce contexte de crise sociale et démocratique qui s'aggrave, nous voulons faire vivre l'un des piliers de notre devise républicaine : « Fraternité ».

Il faut combattre la pauvreté et non les pauvres. Pour cela, vous disposez, Monsieur le Maire, de moyens et êtes soumis à des obligations. C'est pourquoi, nous vous appelons à :

- Renforcer les moyens du Centre communal d'action sociale (CCAS) dont vous êtes le président
- Domicilier les sans-abris au CCAS, comme la loi vous y oblige, afin qu'ils accèdent aux minima sociaux et au droit commun
- Scolariser tous les enfants, sans exception, vivant sur le territoire de notre ville, conformément aux textes fondateurs de notre Ecole républicaine
- Développer les missions de médiation de notre Police Municipale auprès des personnes en grande précarité
- Engager une réflexion et des actions en faveur d'une politique locale dynamique de lutte contre la pauvreté et la grande précarité

Nous ne reconnaissons pas le trouble à l'ordre public causé par la mendicité à Aulnay-sous-bois et encore moins son caractère agressif. Un tel arrêté risque d'augmenter la fragmentation sociale de notre ville qui a besoin de cohésion et d'apaisement.

Nous, citoyennes, citoyens, personnalités, associations, organisations syndicales, politiques, spirituelles, caritatives et religieuses, vous demandons solennellement de retirer votre arrêté.

Le 2 Juillet 2014

PETITION

POUR LE RETRAIT DE L'ARRETE ANTI-MENDICITE A AULNAY-SOUS-BOIS

« Luttons contre la pauvreté, pas contre les pauvres »

NOM	Prénom	Qualité	Signature

Site : <https://www.change.org/fr/petitions/mr-le-maire-d-aulnay-sous-bois-pour-le-retrait-de-l-arrete-anti-mendicite-a-aulnay-sous-bois-2>

Ou retourner à : Collectif contre l'arrêté anti-mendicité, c/o Secours Catholique, 9 allée de Londres, 93600 Aulnay-sous-Bois